



Les animations FranceMobil en présentiel se déroulent conformément aux exigences sanitaires des établissements scolaires.

La visite FranceMobil

Afin de bien préparer l'animation de FranceMobil avec vos élèves, nous vous prions de bien vouloir tenir compte des principales conditions pour le bon déroulement de l'animation dans l'établissement.

Si ces conditions ne sont pas respectées, l'animateur ou l'animatrice se réserve le droit de refuser d'intervenir.

Conditions d'intervention

- Les animations doivent avoir lieu **en présence d'un/e professeur/e**.
- Nombre d'animation pour les **établissements de la formation générale** : jusqu'à 4 animations par jour pour des petits groupes de **25 élèves maximum** (une animation = une heure de cours, donc 45 minutes).
- Dans l'idéal, toutes les animations se déroulent **au même endroit**. Si les conditions météorologiques **le permettent, les animations devraient avoir lieu** dans une salle de grande surface (gymnase, salle de théâtre). **Des chaises disposées en cercle** oivent être mises à disposition de l'animateur/-trice. Merci de la préparer au moins 30 minutes à l'avance.
- Le cas contraire, l'animation peut avoir lieu dans une **salle de classe équipée** d'un tableau et de chaises disposées en cercle.
- Si l'animateur/-trice arrive en voiture, le véhicule doit pouvoir être **garé dans un lieu sûr**, idéalement dans la cour de l'établissement, de façon à pouvoir être vu par les élèves.
- Le secrétariat ainsi que le gardien de l'établissement seront informés de **l'heure exacte d'arrivée** de l'animatrice ou l'animateur.
- L'établissement se charge d'inviter **la presse locale**.
- Après l'animation, l'établissement se déclare prêt à remplir **un questionnaire d'évaluation** de la visite FranceMobil.

Nous vous remercions de votre engagement pour le bon déroulement de l'animation. Pour de plus amples informations, nos animatrices et animateurs se tiennent à votre disposition.